

40	25/06/2020	BE 0205.954.655	61	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20235.00333	C 1.1
NAT.	Date du dépôt	N° 0205.954.655	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **BRUTELE**

Forme juridique: **SC**

Adresse: **de Naples**

N°: **29**

Code postal: **1050**

Commune: **Bruxelles 5**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: ¹ **www.brutele.be**

Numéro d'entreprise **0205.954.655**

DATE **25-01-19** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** ²

approuvés par l'assemblée générale du **16-06-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-19** au **31-12-19**

Exercice précédent du **01-01-18** au **31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **61** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.5, 6.3.6, 6.4.1, 6.5.2, 6.18.2, 9, 12, 13, 14, 15, 16

Signataire
(nom et qualité)

Anne - Marie Boeckeaert
Présidente du Conseil d'Administration

Signataire
(nom et qualité)

Carine Gol - Lescot
Vice Présidente du Conseil d'Administration

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

Boeckart Anne - Marie

Pierre Bauwens 15, 6030 Marchienne-au-Pont, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 16-04-20- 31-10-20

Gol - Lescot Carine

Av de Messidor 206, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 16-04-20- 31-10-20

Hannon Jean-Pol

Rue Achille Baudoïn, 101, 1300 Wavre, Belgique

Fonction : Administrateur

De Keyser Damien

Av. Grandchamp, 158, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Administrateur

Artus Véronique

Av. H. de Brouckere 85, 1160 Auderghem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Baudoux Aline

Rue Grignard 110, 6533 Biercée, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 22-10-19- 30-06-25

Boutaleb Chadli

Rue de l'Hopital 35, 6140 Fontaine-l'Evêque, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Diallo Bea

Av Maurice 31, boîte B5, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Dupont Michael

Rue du Tombois 26, 6110 Montigny-le-Tilleul, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

El Ghabri Mhossin

Rue Emile Feron 141, 1060 Saint-Gilles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Gilson Nathalie

Ch de Vleurgat 268, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 17-03-20- 30-06-25

Kairet - Collignon Ingrid

Rue des Petits Sarts 40, 6230 Viesville, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Lemaître Fabian

Rue de Lambusart 157, 6240 Farciennes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Lhoest Audrey

Ch d'Ixelles 126, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Paolini Elio

Rue Caisse 11, 6032 Mont-sur-Marchienne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Paquet Julien

Rue Appaume 188, 6043 Ransart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Ransquin Fabrice

Rue de la Limite 37, 6250 Aiseau-Presles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Vander Elst Alain

Rue de la Résistance 63, 1140 Evere, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Wyngaard Thibaud

Av d'Andrimont 39, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

Zappala Alessandro

Rue de l'Equerre 16, 1140 Evere, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 30-06-25

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

Demars Vincent

Rue Résidence du Midi 1, 6530 Thuin, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 22-10-19

Gol - Lescot Carine

Av. de Messidor 206, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-06-19- 16-04-20

RSM Inter Audit SC SCRL 0436.391.122

Antoine de St Exupéry 14, 6041 Gosselies, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00091

Mandat : 01-01-19- 30-06-22

Représenté par :

1. Lejuste Thierry

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14 , 6041 Gosselies, Belgique

Réviseur d'Entreprises

Buelens, Mathay & Associés SPRL 0461.440.381

Bd Lambermont 430, 1030 Schaerbeek, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00315

Mandat : 01-01-19- 30-06-23

Représenté par :

1. Spegelaere Hélène

Bd Lambermont 430 , 1030 Schaerbeek, Belgique

Reviser d'Entreprises

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>130.032.667</u>	<u>134.824.590</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	13.737.935	12.933.143
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	113.114.533	118.808.075
Terrains et constructions		22	10.857.292	11.598.709
Installations, machines et outillage		23	91.132.525	91.086.983
Mobilier et matériel roulant		24	2.063.064	2.355.920
Location-financement et droits similaires		25	9.061.652	13.766.463
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	3.180.199	3.083.372
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	2.401.396	2.401.396
Participations		282	2.401.396	2.401.396
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	778.803	681.976
Actions et parts		284	365.839	369.012
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	412.964	312.964

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	38.960.336	46.228.435
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	2.195.008	2.028.987
Stocks		30/36	2.195.008	2.028.987
Approvisionnements		30/31	2.107.111	1.981.036
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	87.897	47.951
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	29.704.285	30.115.301
Créances commerciales		40	26.826.470	27.992.357
Autres créances		41	2.877.815	2.122.944
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	1.023.678	1.004.367
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	1.023.678	1.004.367
Valeurs disponibles		54/58	3.121.505	10.095.657
Comptes de régularisation	6.6	490/1	2.915.860	2.984.123
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	168.993.003	181.053.025

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>61.506.287</u>	<u>61.008.542</u>
Capital	6.7.1	10	2.517.512	2.517.512
Capital souscrit		100	4.450.000	4.450.000
Capital non appelé ⁴		101	1.932.488	1.932.488
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	40.468.534	40.468.535
Réserve légale		130	466.500	466.500
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	2.034	2.035
Réserves disponibles		133	40.000.000	40.000.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	18.520.241	18.022.495
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>230.000</u>	<u>40.000</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	230.000	40.000
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	230.000	40.000
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>107.256.716</u>	<u>120.004.483</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	17.282.941	27.002.869
Dettes financières		170/4	17.282.941	26.928.664
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	3.471.116	6.320.159
Etablissements de crédit		173	13.811.825	20.608.505
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		74.205
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	86.695.245	88.184.659
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	11.115.746	14.365.711
Dettes financières		43	10.000.000	4.500.000
Etablissements de crédit		430/8	10.000.000	4.500.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	58.507.366	58.942.719
Fournisseurs		440/4	58.507.366	58.942.719
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	3.624.717	3.428.605
Impôts		450/3	748.653	597.717
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.876.064	2.830.888
Autres dettes		47/48	3.447.416	6.947.624
Comptes de régularisation	6.9	492/3	3.278.530	4.816.955
TOTAL DU PASSIF		10/49	168.993.003	181.053.025

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	128.017.866	127.166.331
Chiffre d'affaires	6.10	70	120.181.685	118.529.011
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	1.775.776	2.551.577
Autres produits d'exploitation	6.10	74	6.060.405	6.085.743
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	124.545.431	123.459.072
Approvisionnements et marchandises		60	12.586.571	13.619.899
Achats		600/8	12.686.187	13.529.138
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	-99.616	90.761
Services et biens divers		61	56.002.670	55.852.185
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	23.085.012	22.345.461
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	28.637.668	27.681.159
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	-793.223	-2.242.406
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	190.000	
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	3.836.733	6.202.774
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	1.000.000	
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	3.472.435	3.707.259

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	408.615	546.384
Produits financiers récurrents		75	408.615	546.384
Produits des immobilisations financières		750	181.905	266.929
Produits des actifs circulants		751	187.362	231.480
Autres produits financiers	6.11	752/9	39.348	47.975
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières	6.11	65/66B	737.873	1.019.908
Charges financières récurrentes		65	730.651	1.019.908
Charges des dettes		650	594.140	832.297
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	136.511	187.611
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	7.222	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	3.143.177	3.233.735
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	1.145.431	1.511.643
Impôts		670/3	1.145.431	1.511.643
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	1.997.746	1.722.092
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	1.997.746	1.722.092

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	20.020.241	19.522.495
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	1.997.746	1.722.092
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	18.022.495	17.800.403
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	18.520.241	18.022.495
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	1.500.000	1.500.000
Rémunération du capital	694	1.500.000	1.500.000
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	54.284.976
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	5.722.865	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	60.007.841	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	41.351.833
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	4.918.073	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	46.269.906	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	<u>13.737.935</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	22.262.908
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	99.521	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	22.362.429	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	10.664.199
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	840.938	
Repris	8281		
Acquises de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	11.505.137	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>10.857.292</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	315.556.980
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	15.840.923	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	5.185.106	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	336.583.009	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	224.469.997
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	15.795.381	
Repris	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312	5.185.106	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	245.450.484	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>91.132.525</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	12.730.887
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	221.375	
Cessions et désaffectations	8173	67.739	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	12.884.523	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	10.374.967
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	514.230	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	67.738	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	10.821.459	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>2.063.064</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxx	26.655.552
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	1.864.234	
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8184	-5.185.106	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	23.334.680	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxx	12.889.089
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	6.569.045	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8314	-5.185.106	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	14.273.028	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	<u>9.061.652</u>	
Dont			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251	9.061.652	
Mobilier et matériel roulant	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	383.885
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373	3.173	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	380.712	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	14.873
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	14.873	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>365.839</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	<u>312.964</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	100.000	
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>412.964</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
APPLICATIONS CABLES MULTIMEDIA SA SA RUE LOUVREX 95 4000 Liège 1 Belgique 0460.608.557	NOMINATIVES	1.900	12,39	0,00	31/12/2018	EUR	17.536.342	-2.304.492

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	1.023.678	1.004.367
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687	1.023.678	1.004.367
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		
			Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important			
Charges à reporter			1.976.187
Produits acquis			939.673

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	4.450.000
(100)	4.450.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

PARTS SOCIALES

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	4.450.000	890
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

AISEAU PRESLES

BEAUVECHAIN

CHAPELLE LEZ HERLAIMONT

CHARLEROI

CHASTRES

CHATELET

COURCELLES

FLEURUS

FONTAINE L'EVEQUE

GEMBLOUX

HAM-SUR-HEURE-NALINNES

INCOURT

LOBBES

MERBES LE CHATEAU

MONTIGNY LE TILLEUL

PERWEZ

PONT A CELLES

ROCHEFORT

SAMBREVILLE

SENEFFE

THUIN

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)	1.932.488	XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	
	40.904	
	14.874	
	55.776	
	911.009	
	18.750	
	152.455	
	122.707	
	59.494	
	78.086	
	66.931	
	40.902	
	9.916	
	22.310	
	14.874	
	37.184	
	22.310	
	59.494	
	29.747	
	104.115	
	26.029	
	44.621	

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

Structure de l'actionariat au 31/12/2019

Communes	Parts sociales	Capital souscrit	Capital non appelé	Capital libéré
AISEAU PRESLES	11	55.000,00	40.902,43	14.097,57
AUDERGHEM	32	160.000,00	-	160.000,00
BEAUVECHAIN	4	20.000,00	14.873,62	5.126,38
CHAPELLE LEZ HERLAIMONT	15	75.000,00	55.776,04	19.223,96
CHARLEROI	245	1.225.000,00	911.008,70	313.991,30
CHASTRES	5	25.000,00	18.750,00	6.250,00
CHATELET	41	205.000,00	152.454,52	52.545,48
COURCELLES	33	165.000,00	122.707,29	42.292,71
EVERE	24	120.000,00	-	120.000,00
FARCIENNES	14	70.000,00	-	70.000,00
FLEURUS	23	115.000,00	59.494,45	55.505,55
FONTAINE L'EVEQUE	21	105.000,00	78.086,46	26.913,54
GEMBLOUX	18	90.000,00	66.931,25	23.068,75
HAM-SUR-HEURE-NALINNES	11	55.000,00	40.902,43	14.097,57
INCOURT	3	15.000,00	9.915,74	5.084,26
IXELLES	93	465.000,00	-	465.000,00
LOBBES	6	30.000,00	22.310,42	7.689,58
MERBES LE CHATEAU	4	20.000,00	14.873,61	5.126,39
MONTIGNY LE TILLEUL	10	50.000,00	37.184,03	12.815,97
PERWEZ	6	30.000,00	22.310,42	7.689,58
PONT A CELLES	16	80.000,00	59.494,45	20.505,55
ROCHEFORT	11	55.000,00	29.747,22	25.252,78
SAINT GILLES	57	285.000,00	-	285.000,00
SAMBREVILLE	28	140.000,00	104.115,28	35.884,72
SENEFFE	7	35.000,00	26.028,82	8.971,18
THUIN	12	60.000,00	44.620,83	15.379,17
UCCLE	76	380.000,00	-	380.000,00
VILLERS LA VILLE	8	40.000,00	-	40.000,00
WAVRE	20	100.000,00	-	100.000,00
WOLUWE ST PIERRE	36	180.000,00	-	180.000,00
TOTAL	890	4.450.000,00	1.932.488,01	2.517.511,99

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision pour risques et charges

Exercice
230.000

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	11.115.747
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	4.319.066
Etablissements de crédit	8841	6.796.681
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	11.115.747

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	13.382.932
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	3.471.115
Etablissements de crédit	8842	9.911.817
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	13.382.932

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	3.900.008
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	3.900.008
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	3.900.008

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	748.653
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	2.876.064

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer
Produits à reporter

Exercice
109.743
3.168.787

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics 740

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086	281	271
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	274,8	262,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	448.127	433.235

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	15.975.901	15.343.257
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	5.616.885	5.405.894
Primes patronales pour assurances extralégales	622	392.161	319.089
Autres frais de personnel	623	1.100.065	1.277.221
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111	26.460	
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113	766.763	2.242.406
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	190.000	
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	3.468	6.826
Autres	641/8	3.833.265	6.195.948
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	73	145
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	73,0	143,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	139.355	204.987
Frais pour l'entreprise	617	7.419.938	9.362.856

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Autres produits financiers		39.348	47.975
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Autres charges financières		136.511	187.612

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	1.007.222	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	1.000.000	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	1.000.000	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	7.222	
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668	7.222	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

Impôts sur le résultat de l'exercice	
Impôts et précomptes dus ou versés	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	
Suppléments d'impôts estimés	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	
Suppléments d'impôts dus ou versés	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	

Codes	Exercice
9134	1.145.251
9135	1.145.251
9136	
9137	
9138	181
9139	181
9140	
	745.317
	18.218

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA
Intérêts notionnels

Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	
Latences passives	
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)	
Par l'entreprise	

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	
Précompte mobilier	

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	21.081.950	23.173.387
9146	32.133.168	33.024.280
9147	4.554.922	4.541.594
9148	7.363	5.712

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
 GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	6.111.944
Montant de l'inscription	9171	6.500.000
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	9.061.652
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
 Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
 ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Options d'achats sur décodeurs et modems		10.261
 ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
 MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

La cotisation de responsabilisation due à l'ONSS APL relative aux pensionnés statutaires est prise en charge annuellement. Par contre, le montant des engagements futurs relatif à cette cotisation n'a pas été provisionné car non connu à la clôture

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	2.401.396	2.401.396
Participations	9262	2.401.396	2.401.396
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292	21.611	
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312	21.611	
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	64.189
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	25.528
95061	
95062	
95063	3.263
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Fixed floating swap transaction	Batiment administratif à Gosselies	Couverture	1	5.164.501	0	5.501.477	0

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

~~L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion *~~

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) *

~~L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés *~~

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable (article 110 du Code des sociétés)~~

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation **:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus **:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont portées à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition.

La valeur comptable des immobilisés est égale à la valeur initiale des installations diminuée des amortissements.

La totalité des investissements est financée par la Société, sur fonds propres et par emprunts auprès d'organismes bancaires, sans aucune participation ou contribution financière des communes.

Les taux d'amortissement des immobilisés sont appropriés à la nature des investissements.

Ils sont calculés prorata temporis pour les nouvelles acquisitions à partir de 2015 :

"4 % pour les fibres optiques

"5 % pour les immeubles

"5 % pour les câbles coaxiaux et matériels de raccordements

"10 % pour les appareils de réseau et le mobilier

"20 % pour les appareils de stations d'antennes et pour les immobilisations incorporelles. Toutefois, si la durée d'utilisation est inférieure à 5 ans, le taux est adapté à la durée réelle d'utilisation

"20 % pour la reprise de la propriété exclusive du Réseau initial d'Uccle. Ce taux a été déterminé en fonction de la durée d'utilité résiduelle de ce Réseau

"25 % pour les appareils de mesure, le matériel roulant et le matériel informatique

"33% pour les coûts d'acquisition de clients à savoir principalement les commissions des revendeurs ainsi que les coûts d'activation de modems et de décodeurs, portés en immobilisations incorporelles

"100% au prorata temporis pour les productions audiovisuelles à partir de leur date de diffusion

Les immobilisations financières

Elles sont valorisées au prix d'acquisition.

Les stocks

Ils sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. L'évaluation des entrées et sorties se base sur la règle des prix moyens pondérés. Les réductions de valeur sont appliquées sur les stocks morts.

Les créances commerciales

Elles sont comptabilisées en euro à la valeur nominale. Les réductions de valeur s'appliquent à

-100% sur les clients dont les créances sont inférieures à 10.000€ avec un retard de paiement de plus de six mois.

-100% sur les clients dont les créances dépassent 10.000€ lorsque la créance est définitivement perdue (transaction, faillite, liquidation, etc.) sinon elles seront actées en fonction de l'espérance de récupération

Les valeurs disponibles

Les comptes en euro sont valorisés à la valeur nominale.

Les comptes en devises étrangères sont convertis en euro au taux de change initial.

A la date de clôture de l'exercice, ils seront valorisés aux taux de clôture. Les écarts de conversions seront comptabilisés en résultats financiers.

Les dettes

Les dettes commerciales, financières et autres sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à la valeur convertie en euro au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de conversions positifs seront comptabilisés en comptes de régularisation.

Les écarts de conversions négatifs seront comptabilisés en comptes de charges financières.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Perspectives

Même s'il est encore trop tôt pour en évaluer l'impact, il va de soi que la crise sanitaire que nous vivons en 2020 aura des répercussions importantes sur les activités de notre société, en particulier en fonction de l'arrêt quasi-total, pendant plusieurs semaines, des ventes ainsi que des rappels de paiement. Cette situation ne remet toutefois pas en cause la continuité de nos activités.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION****BRUTELE****Assemblée générale du 16 juin 2020****Rapport B - Rapport de gestion**

Mesdames et Messieurs les délégués de nos communes associées, le Conseil d'Administration de notre société a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2019.

Le rapport de gestion ci-après en commente les principaux éléments. Les valeurs ci-dessous sont exprimées en milliers d'euros (k€).

Aperçu général

L'exercice sur lequel il vous est fait rapport a été marqué par une légère croissance de notre chiffre d'affaires qui s'établit fin 2019 à 120.182 k€ contre 118.529 k€ en 2018.

Tenant compte de la production immobilisée (1.776 k€) et des autres produits d'exploitation (6.060 k€), le total des ventes et prestations s'établit alors à 128.018 k€ contre 127.166 k€ en 2018.

Le bénéfice de l'exercice avant impôts s'établit quant à lui à 3.143 k€ en léger recul par rapport au 3.234 k€ enregistré en 2018.

Tenant compte d'un impôt estimé sur le résultat à 1.145 k€, le bénéfice net à affecter s'établit alors à 1.998 k€.

Investissements

Les investissements de l'exercice 2019 se montent à leur valeur d'acquisition à 23.866 k€, en net recul par rapport aux exercices précédents (25.973 k€ en 2018).

Exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 6.060 k€. Ceci comprend 4.982 k€ de récupération de charges, correspondant à des prestations effectuées par le personnel de Brutélé au profit de la société VOO SA (anciennement Nethys SA).

Les charges d'exploitation sont stables par rapport à 2018 soit 123.545 k€. Les principaux éléments sont détaillés ci-dessous.

- Le total des approvisionnements est en diminution de 7,59% à 12.587 k€ contre 13.620 k€ en 2018.
- La rubrique services et bien divers a légèrement progressé à 56.003 k€ contre 55.852 k€ en 2018.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

- Le total des rémunérations et charges sociales est en augmentation de 3,31% en s'établissant à 23.085 k€, en raison de l'internalisation de certaines ressources, sous forme d'engagement d'employés travaillant précédemment dans le cadre de contrats de sous-traitance.
- Les charges d'amortissements sont en augmentation à 28.638 k€ contre 27.681 k€ en 2018.
- Enfin, nous avons acté en 2019, 2.784 k€ de charge nette liée aux dépréciations sur les créances commerciales.

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice à affecter se monte à 1.998 k€, ce qui, combiné avec le bénéfice reporté, porte le bénéfice total à affecter à 20.020 k€.

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 1.500 k€, dans le respect des dispositions statutaires. Moyennant cette distribution, le bénéfice à reporter s'élève à 18.520 k€.

Risques et incertitudes

Suite à la contestation de certaines factures, des notes de crédit à recevoir pour un montant global de 4.683k € ont été enregistrées. Des discussions sont en cours avec les fournisseurs concernés pour l'acceptation de celles-ci.

Organisation de la société

Conformément aux obligations légales, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- La société n'a pas d'activité en matière de R&D ;
- La société n'a pas de succursale ;
- En matière d'instruments financiers, dans le cadre du financement de la construction de son nouveau siège opérationnel à Gosselies, la société a conclu une convention de swap de taux (IRS) destinée à garantir le taux des intérêts sur une durée de 15 ans.

Comité d'audit

Le Conseil d'Administration confirme que le comité d'audit est composé conformément aux dispositions du code wallon de la démocratie locale ainsi que du code des sociétés et associations.

Perspectives

Même s'il est encore trop tôt pour en évaluer l'impact, il va de soi que la crise sanitaire que nous vivons en 2020 aura des répercussions importantes sur les activités de notre société, en particulier en fonction de l'arrêt quasi-total, pendant plusieurs semaines, des ventes ainsi que des rappels de paiement. Cette situation ne remet toutefois pas en cause la continuité de nos activités.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

Par ailleurs, l'IBPT a publié un projet de décision qui devrait entraîner une baisse, assez significative (de l'ordre de -15% selon les estimations actuelles), des recettes liées aux tarifs de gros pratiqués dans le cadre de l'ouverture du câble.

Enfin, il semble inévitable, en fonction de l'augmentation significative de la concurrence et de la pression réglementaire, que la pression sur les marges s'accroisse encore à l'avenir.

Dans le même temps, afin de garder un positionnement compétitif dans un marché saturé et qui connaît des développements technologiques très rapides, Brutélé devra continuer à investir de manière significative dans son réseau, dans ses services à la clientèle et dans l'acquisition, de plus en plus onéreuse, de nouveaux clients, sans pouvoir par contre compter sur de nouveaux relais de croissance.

Anne Marie Boeckert
Présidente du Conseil d'administration

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION****Rapport d'évaluation des rémunérations****1. Organes de gestion**

En fonction de la refonte des statuts de Brutélé et des dispositions du Code Wallon de la Démocratie Locale, l'Assemblée Générale de décembre 2019 avait pris les dispositions suivantes concernant la rémunération des organes de gestion :

Considérant qu'en vertu de l'article 81 du décret du 28 mars 2018, l'intercommunale obtient un score de 3, ce qui fixe, à l'indice pivot 138,01 du 1er janvier 1990, les plafonds de rémunération du président à 19.997,14 € et du vice-président à 14.997,86 €.

Actualisés à l'indice en vigueur en décembre 2019, ces plafonds deviennent :

- 34.133,12 €/an pour le poste de Président
- 25.599,85 €/an pour le poste de Vice-Président

L'Assemblée Générale de juin 2018 avait toutefois limité ces montants aux valeurs suivantes, basées sur l'indice en vigueur à ce moment (230,95) :

- 22.000 €/an pour le Président
- 16.500 €/an pour le Vice-Président

Il était prévu que ces montants soient indexés.

Sachant que ces plafonds doivent couvrir une rémunération et des avantages en nature liés à la gratuité d'un abonnement à la télédistribution et un accès Internet, il est proposé à l'Assemblée Générale de maintenir ces rémunérations au même niveau, ce qui donne à partir du 1/1/2020, avec indexation :

- 22.440 €/an pour le Président
- 16.830 €/an pour le Vice-Président

Ces rémunérations, inférieures aux plafonds fixés par le décret, seront liquidées mensuellement par douzièmes et adaptées en fin d'année en fonction de la participation effective aux réunions des organes dans lesquels siègeront les personnes. Elles seront automatiquement indexées, en fonction de l'évolution de l'indice pivot de la fonction publique.

Considérant par ailleurs que la valeur maximale du jeton de présence d'un administrateur est fixée par le décret à 125 € (à l'indice pivot 138,01 du 1er janvier 1990), soit 213,36 € au 1/12/2019, mais que l'Assemblée Générale de juin 2018 avait limité ce montant à 150,-€, il est proposé à l'Assemblée Générale de garder, à partir du 1/1/2020, la même valeur pour le montant du jeton de présence, mais en l'indexant, ce qui donne :

- 153 €/réunion du Conseil d'Administration limité à un seul jeton par jour

Ce montant sera automatiquement indexé en fonction de l'évolution de l'indice pivot de la fonction publique.

Les rémunérations liées aux jetons de présence seront comptabilisées et liquidées par mois.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

Aucune autre forme de rémunération ni d'avantage n'est allouée aux membres des organes de gestion, à l'exception d'un éventuel remboursement des frais kilométriques, conformément aux limites légales et fiscales en vigueur.

En fonction de l'évolution de la réglementation, il est prévu que les montants de ces rémunérations puissent être revus lors de l'Assemblée Générale de juin prochain.

En fonction de ces décisions, depuis le 1^{er} janvier 2020, les rémunérations des membres des organes de gestion se sont donc établies comme suit :

Fonction	Rémunération fixe annuelle	Jeton de présence par réunion
Présidence du CA	22.440,-€	Néant
Vice-Présidence du CA	16.830,-€	Néant
Administrateur	Néant	153 €
Membre du comité d'audit	Néant	Néant

Par ailleurs, la présidente et la vice-présidente bénéficient d'un abonnement à la télédistribution et d'une connexion Internet fournis par Brutélé à leur domicile.

Aucune autre forme de rémunération ni d'avantage n'est allouée aux membres des organes de gestion, à l'exception d'un éventuel remboursement des frais kilométriques, conformément aux limites légales et fiscales en vigueur.

Avis du comité de rémunération

Le comité constate que les Présidente et Vice-présidente ont fait preuve d'une grande disponibilité au niveau de leur participation aux réunions du Conseil d'Administration ainsi qu'à celles du comité de négociation ou encore aux nombreuses réunions organisées en interne et/ou avec nos conseils dans le cadre des négociations sur l'avenir de Brutélé.

A ce titre, le comité de rémunération considère que les rémunérations accordées à la présidente et à la vice-présidente sont parfaitement justifiées.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION****2. Fonctions de direction**

Les fonctions de direction au sein de la société sont réparties entre le directeur général et 5 directeurs gérant les départements suivants :

- Access Network
- Customer care
- Core Network & Services
- IT
- RH

Le directeur général encadre par ailleurs le travail des divers managers gérant les services généraux, à savoir :

- Comptabilité et finances
- Gestion des bâtiments, des boutiques et des événements
- Conseiller juridique
- Conseiller en prévention

2.1 Situation du directeur général

Depuis le 22 octobre 2018, le Directeur Général est employé sur base d'un contrat d'emploi à durée indéterminée.

Les conditions de ce contrat ont été fixées par le Conseil d'Administration dans le strict respect des limites prévues par les dernières dispositions réglementaires adoptées par le parlement wallon (décret du 29 mars 2018).

C'est ainsi que la rémunération du Directeur Général a été fixée à 10.458,73 € par mois correspondant à l'indice pivot 138.10 des barèmes de la fonction publique, soit 17.957,92 € par mois au 31 décembre 2019.

Cette rémunération ne comprend aucune composante variable.

Par ailleurs, les avantages suivants sont prévus par ce contrat :

- Titres repas d'une valeur de 8,-€
- Véhicule de fonction avec prise en compte de l'ATN correspondant
- GSM, PC portable et abonnement Internet, avec prise en compte des ATN correspondants
- Indemnité de frais de bureau s'élevant à 124,45 € par mois

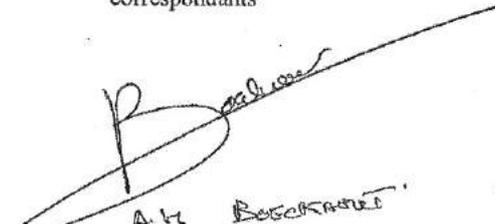
**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION***2.2 Situation des directeurs*

4 directeurs sont agents statutaires et un agent contractuel. Leur rémunération est liée à leur grade. Elles s'établissaient au 31 décembre 2019 comme suit :

Département	Barème	Salaire mensuel
Access network	AC4/23	8.645,87
Customer care	AC4/25	8.752,12
Core network & services	AC4/15	8.220,81
IT	AC4/14	8.167,68
RH	AC6/37	7.772,96

Par ailleurs, les avantages suivants sont d'application :

- Titres repas d'une valeur de 8,-€
- Véhicule de fonction avec prise en compte de l'ATN correspondant
- GSM, PC portable et abonnement Internet, avec prise en compte des ATN correspondants


A. H. Beskhanet
Présidente

RAPPORT DES COMMISSAIRES

1054 **BUELENS** 291725
15304251 **MATHAY** 10380
102931 associates 7675



BRUTÉLÉ SC

Rapport du commissaire
31 décembre 2019

RAPPORT DES COMMISSAIRES

BUELENS
MATHAY
associates

**BRUTÉLÉ SC****RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019****(COMPTES ANNUELS)**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la Brutélé SC (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du collège des commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaires par l'Assemblée générale du 17 décembre 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaires vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. La SRL BMA a exercé le contrôle légal des comptes annuels de la SCRL BRUTELE durant sept exercices consécutifs. La SCRL RSM InterAudit, société issue de la scission partielle de la SCRL "Dupont – Koevoets" avec apport d'une partie de l'activité à la SCRL "Toelen, Cats, Morlie" a exercé le contrôle légal des comptes annuels de la SCRL BRUTELE durant onze exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 168.993.003 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 1.997.745.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation – Événement postérieur à la date de clôture de l'exercice

En ce qui concerne la pandémie du COVID-19, nous attirons l'attention sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice mentionnés à la rubrique perspectives du rapport de gestion ainsi qu'à l'annexe C 6.20 des comptes annuels.

L'organe d'administration y émet comme avis qu'à ce stade, cette situation ne remet pas en cause la continuité des activités de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée concernant ce point.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version en cours de révision) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1^{er} janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.

Gosselies, le 5 juin 2020

BMA SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

HÉLÈNE SPEGELAERE
RÉVISEUR D'ENTREPRISES
ASSOCIÉE

RSM INTERAUDIT SC
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

THIERRY LEJUSTE,
RÉVISEUR D'ENTREPRISES,
ASSOCIÉ

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	261,6	167,1	94,5
Temps partiel	1002	16,6	1,3	15,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	274,8	168,1	106,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	427.319	283.556	143.763
Temps partiel	1012	20.808	1.812	18.996
Total	1013	448.127	285.368	162.759
Frais de personnel				
Temps plein	1021	22.013.099	14.607.237	7.405.862
Temps partiel	1022	1.071.913	93.334	978.580
Total	1023	23.085.012	14.700.571	8.384.441
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	437.850	278.823	159.026

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	262,6	161,3	101,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	433.235	276.940	156.295
Frais de personnel	1023	22.345.461	14.284.035	8.061.426
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	418.610	264.554	154.057

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	264	17	277,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	264	17	277,6
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	170	2	171,6
de niveau primaire	1200	6		6,0
de niveau secondaire	1201	95	1	95,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	54	1	54,8
de niveau universitaire	1203	15		15,0
Femmes	121	94	15	106,0
de niveau primaire	1210	4		4,0
de niveau secondaire	1211	44	8	50,4
de niveau supérieur non universitaire	1212	42	6	46,8
de niveau universitaire	1213	4	1	4,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	7		7,0
Employés	134	257	17	270,6
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	49,8	23,2
Nombre d'heures effectivement prestées	151	97.215	42.140
Frais pour l'entreprise	152	3.527.611	3.892.328

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	18		18,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	18		18,0
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	8		8,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	8		8,0
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	2		2,0
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	6		6,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	77	5811	64
Nombre d'heures de formation suivies	5802	3.222	5812	2.987
Coût net pour l'entreprise	5803	73.907	5813	61.870
dont coût brut directement lié aux formations	58031	73.907	58131	61.870
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 100, §1, 6°/3 du Code des sociétés)

BRUTELE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020
RAPPORT C - RAPPORT DE REMUNERATION 2019

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A L'INSTITUTION

Numéro d'identification (BCE)	BE 0205 954 655
Type d'institution	Intercommunale (SCRL)
Nom de l'institution	BRUTELE
Période de reporting	2019

	Nombre de réunions
Assemblée générale	3
Conseil d'administration	14
Comité de rémunération	2
Comité d'Audit³	2

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 100, §1, 6°/3 du Code des sociétés)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	B	C	D	E	F	
	Rémunération annuelle brute totale (B=C+D+E)	Rémunération périodique	Jetons de présence	Frais de représentation	ATN	
					Participation aux réunions	
Boeckeaert Anne-Marie	19522,23	19249,98			272,25	14/14
Gilson Nathalie	19517,23	19249,98			267,25	13/14
Kairet Collignon Ingrid	1200		1200			8/14
Hannon Jean-Pol	1650		1650			12/14
Vander Elst Alain	1350		1350			10/14
De Keyser Damien	1200		1200			9/14
Abarkan Faysal	750		750			5/5
Colin Christine	300		300			2/5
Ahruiil Said	300		300			2/5
Bourgeois Jean Marie	450		450			3/5
Paquet Julien	1800		1800			13/14
Manouvrier Line	300		300			2/5
Wyngaard Thibaud	1200		1200			9/14
Gol-Lescot Carine	1500		1500			12/14
El Ghabri Mohssin	450		450			3/14
Artus Véronique	900		900			6/14
Lemaitre Fabian	900		900			7/9
Lhoest Audrey	750		750			5/9
Ransquin Fabrice	1050		1050			8/9
Diallo Béa	750		750			5/9
Dupont Michael	600		750			6/9
Chadli Boutaleb	1200		1200			9/9
Demars Vincent	450		450			3/4
Paolini Elio	600		600			4/9
Zappala Alessandro	1050		1050			8/9
Jacobeus Alain	450		450			3/5
Molders Didier	450		450			3/5

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 100, §1, 6°/3 du Code des sociétés)

TITULAIRES DE FONCTION DE DIRECTION

Fonction	Nom et Prénom	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Adant Jean-Michel	Administrateur ACM (0 €) Gérant GIE (0 €)
Directeur Access Network	Rucci Orlando	Néant
Directeur Core Network	Salmin Pierre	Néant
Directeur CUCA	Kimmes Sonja	Néant
Directeur IT	Hadouch Soufian	Néant

	Rémunération fixe (brut annuel)	ATN GSM (€/mois)	ATN Internet (€/mois)	ATN Voiture (€/mois)	Titres Repas (€/jour)	Eco chèques (€/an)	Prime (brut annuel)	Assurance groupe (€/an)
Directeur Général	205.156,42	3,00	5,00	243,73	8,00	230,00	576,11	
Directeur département Réseaux	133.735,50	3,00	5,00	227,90	8,00	250,00	557,78	
Directeur département Customer Care	114.486,69	4,80	5,00	227,90	8,00	250,00	576,11	
Directeur département Core Network	108.346,59	3,00	5,00	179,53	8,00	250,00	716,86	
Chief Human Resources Officer	104.659,95	3,00	5,00	464,65	8,00	250,00	563,01	4.869,00
Directeur département IT	136.875,90	3,00	5,00	318,94	8,00	250,00	573,49	
Total	803.261,05	19,80	30,00	1.662,55	48,00	1.480,00	3.563,36	4.869,00

Anne Marie Boeckert
Présidente du Conseil d'Administration